

Qui Fait le Malin, Tombe dans le ravin!

LIMITEZ LES RISQUES !!

Les roadies Suisses



Regroupement de deux-roues motorisés sur la route publique en vue de pratiquer des figures acrobatiques filmées et relayées sur les réseaux sociaux

Depuis 2018, c'est un DELIT passible de 10 000 € d'amende et 1 ans de prison (30 000 € d'amende et 2 ans de prison si les faits sont commis en réunion)



COMPORTEMENTS À RISQUES.

- téléphone au volant
- Manger, Boire au volant
- Zig Zag, Roadies, Weefing
- Excès de vitesse
- Musique trop forte
- Ecouteurs au volant
- Acrobaties en voiture



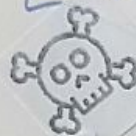
les pertes liées à la prise de risque

ENJEUX ✓	PERTE ✗
Corporals	Etre blessé ou tué.
Matériels	Endommager son véhicule.
Financiers	Contraintes, Réparation.
Sociaux	Retrait de permis, conflit avec police
Morale	Etre responsable de la mort d'autrui Etre responsable du handicap d'autrui

Les importances pour un auto-
mobiliste:
En route:
Les échappements ne doivent pas être débrides
Les filtres d'air ne doivent pas être débrides
Les carburateurs ne doivent pas être débrides
N: la transmission.
Les duifje sont INTERDITS

CONSOMMATION DANGEREUSES.

- Alcool
- Drogue
- Forte dose de médicaments



LES EXCES DE VITESSE

Département de
Vitesse

Pertes de points

1 à 19 Km/H	1 Point
20 à 29 Km/H	2 Points
30 à 39 Km/H	3 Points
40 à 49 Km/H	4 Points
50 à + Km/H	6 Points